



COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le onze du mois d'avril deux mille vingt-quatre à 19 h 00.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M.VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. DARRIGOL Daniel, M. GAROSI Rémy, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, M. GARRIGUE Jean-Michel, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme FAVRE Nathalie Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme CABROL Laurence, Mme THOMAS Nélize.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme JOST Sybille ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe

Mme BONNARDET Marlène ayant donné pouvoir à Mme CURUTCHET Maitena

M.FERRUS Stéphane

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres ayant pris part au vote : 21

Date de la convocation: 29 mars 2024
Date d'affichage : 29 mars 2024
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/18

Approbation du Compte Financier Unique 2023 des budgets annexes

Le **Maire étant sorti**, conformément aux articles L2121-14 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, Mme LAFFONTAS présente le Compte Financier Unique des budgets annexes dressés par le Maire.

Le Compte Financier Unique des budgets annexes s'établit comme suit :

1) Budget Locaux commerciaux :

Fonctionnement

Dépenses Réalisé : **95.101,97 €**

Recettes Réalisé : **163.102,64 €**

L'excédent de la section de fonctionnement est de + 68.000,67 €.

Le report au 1^{er} janvier 2023 étant de + 95.572,02 €,

Cela conduit à un solde au 31 décembre 2023 de + 163.572,69 €.

Investissement

Dépenses	Réalisé :	278.407,99 €
Recettes	Réalisé :	48.625.83 €

L'excédent de la section d'investissement est de – 229.782,16 €.

Le report au 1^{er} janvier 2023 étant de + 275.781,46 €, cela conduit à un solde au 31 décembre 2023 de + 45.999,30 €.

2) Budget Vente objets et produits locaux :

Section d'exploitation

Dépenses	Réalisé :	8.922,48 €
Recettes	Réalisé :	12.991,52 €

Le solde au 31 décembre 2023 est de + 4.069.04 €.

Le report au 1^{er} janvier 2023 étant de + 51.451,71 €, cela conduit à un solde au 31 décembre 2023, de + 55.520,75 €.

Investissement

Dépenses	Réalisé :	19.591,15 €
Recettes	Réalisé :	0€

Le déficit de la section d'investissement est de - 19.591,15 €.

Le report au 1^{er} janvier 2023 étant de 0 €, cela conduit à un solde au 31 décembre 2022 de - 19.591,15 €.

3) Budget Arrangoitze:

Fonctionnement

Dépenses	Réalisé :	110.000,00 €
Recettes	Réalisé :	110.000,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de 0 €.

Le report au 1^{er} janvier 2023 étant de 0€, cela conduit à un solde au 31 décembre 2023 de 0€.

Investissement

Dépenses	Réalisé :	168.401,92 €
Recettes	Réalisé :	227.074,92 €

Le report au 1^{er} janvier 2023 étant de – 58.401,92 €, cela conduit à un solde au 31 décembre 2023 de + 271.08 €.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE les résultats du Compte Financier Unique 2023 des budgets annexes

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser les opérations administratives correspondantes

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,



M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire,



M. MAISTERRENA Didier